



CC du Pays Vernois (Siren : 242401057)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vergt
Arrondissement	Périgueux
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	18/12/2001
Date d'effet	18/12/2001

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Pierre SAINT AMAND

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	7, route de Périgueux
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24380 Vergt
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	6 440
Densité moyenne	26,18

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Bourrou (212400618)	144
24	Breuilh (212400659)	245
24	Cendrieux (212400923)	580
24	Chalagnac (212400949)	399
24	Creyssensac-et-Pissot (212401467)	239
24	Eglise-Neuve-de-Vergt (212401608)	445
24	Fouleix (212401905)	222
24	Grun-Bordas (212402085)	216
24	Lacropte (212402200)	650
24	Saint-Amand-de-Vergt (212403653)	219
24	Saint-Maime-de-Péreyrol (212404594)	283
24	Saint-Michel-de-Villadeix (212404685)	307
24	Saint-Paul-de-Serre (212404800)	267
24	Salon (212405187)	244
24	Vergt (212405716)	1 719
24	Veyrines-de-Vergt (212405765)	261

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
- <i>Création, aménagement, entretien et valorisation de sentiers de randonnées dans le cadre du PDIPR (plan départemental d'itinéraires de promenades et de randonnées) et de leurs abords (petit patrimoine), <math>\llcorner</math>Sentier de la mémoire<math>\llcorner</math> (camp de Durestal). Etudes et travaux sur les cours d'eau situés sur le territoire communautaire (liste annexée aux statuts).</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Création d'une maison des services d'aide à la personne, Aide à l'installation et au maintien de services de santé sur le territoire. Création et gestion d'un Relais d'Assistantes Maternelles</i>
Développement et aménagement économique

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique</li> <li>- <i>Création aménagement et gestion de toutes les zones d'activités économiques. Toute action de développement économique reposant sur le soutien à la création, la transmission, la valorisation et le développement d'activités pérennes dans les secteurs de l'artisanat et du commerce, des PME-PMI, des services, de l'agriculture et la sylviculture, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, du tourisme, sur la base d'une politique concertée de développement équilibré et homogène du territoire, sous réserve de la réglementation en vigueur (usines et ateliers relais, locaux destinés à accueillir des professionnels de santé).</i></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)</li> <li><i>Création, aménagement, gestion des zones d'activités économiques : -Lieux : secteurs Vergt - RD 8 - D 710 - R N21 ;</i></li> <li><i>-Superficie minimale : 2 ha -Choix d'activités non polluantes : artisans - PME - PMI - Professions libérales, agricoles et services. Soutien au développement économique du territoire communautaire, sous réserve de la réglementation en vigueur (usines et atelier relais, locaux destinés à accueillir des professionnels de santé) ;</i></li> <li><i>Maintien de commerces de proximité : création de multiples ruraux sur les communes membres, sur la base d'études économiques prospectives montrant la pérennité financière de ces structures ;</i></li> <li><i>Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC)</i></li> <li><i>;</i></li> <li><i>Utilisation des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication (NTIC) pour la mise en réseau des acteurs locaux du territoire communautaire la mutualisation des ressources humaines, le partage des données et l'utilisation d'outils collaboratifs.</i></li> <li><i>Agriculture durable : réflexion pour le développement d'une agriculture durable et l'approvisionnement de restauration collective</i></li> </ul>
<b>Développement et aménagement social et culturel</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissements scolaires</li> <li>- <i>Création et travaux de rénovation des équipements scolaires (écoles primaires et maternelles, cantines) des communes membres avec harmonisation des moyens mis à disposition sur l'ensemble du périmètre (salles multi-média, bibliothèques, salles d'activités, équipements sportifs).</i></li> <li>- <i>Création et aménagement des équipements périscolaires (centre de loisirs, crèche et halte garderie, maison des jeunes).</i></li> </ul>
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
<b>Aménagement de l'espace</b>
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Plans locaux d'urbanisme
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)
<b>Voirie</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien de la voirie</li> <li>- <i>Création et aménagement de la voirie à caractère communautaire suivant l'application d'un schéma intercommunal définissant les champs et modalités d'intervention de la communauté (carte initiale annexée aux statuts).</i></li> <li>- <i>Entretien de la voirie d'intérêt communautaire, exclusivement sur la partie roulante des voies. L'entretien des bas côtés et des fossés restant de la compétence des communes.</i></li> </ul>
<b>Logement et habitat</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme local de l'habitat</li> <li><i>Participation à la mise en œuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH et PLH).</i></li> </ul>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
<b>Autres</b>
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- NTIC (Internet, câble...)
<b>Sanitaires et social</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)</li> <li><i>Création et gestion d'un centre intercommunal d'action sociale (C.I.A.S.)</i></li> </ul>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
24	S. MIXTE TRAVAUX EN VUE DE L'ASSAINIS. DU VERN (252403571)	SM fermé	10 473
24	S.M.V.O.S. ST LAURENT DES BATONS ST MICHEL VILLADEIX (252404603)	SM fermé	977
24	S.M.C.T.O.M. DU CANTON DE VERGT (252403753)	SM fermé	7 405

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)